

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 7 juillet 2025

DÉLIBÉRATION n°2025-77

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 7 juillet 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 27 juin 2025.

Point de l'ordre du jour :

8.3. Désignation de membres au conseil consultatif de la formation continue

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2023-83 du conseil d'administration du 25 septembre 2023,

Exposé de la décision :

Conformément à l'article 8 des statuts du service commun de la formation continue et de l'alternance (FOCAL), approuvés par la délibération susvisée, il est proposé au conseil d'administration de désigner des membres afin de siéger au conseil consultatif de la formation professionnelle.

Proposition de décision soumise au conseil :

- désignation, au titre de l'UFR des sciences pharmaceutiques, de Damien Ribouleau en remplacement de Philippe L'huillier ;
- désignation, au titre de l'IUT de Tours, de Jean-Charles Le Bunetel en remplacement de Nathalie Lévy ;
- désignation, au titre de l'UFR de droit, économie et sciences sociales, de Farida Arhab-Girardin en remplacement de Julien Bourdoiseau ;
- désignation, au titre de la représentation syndicale, de Christophe Mauriac.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 28
Membres présents : 21	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 7	Votes exprimés : 28
Total des membres présents et représentés : 28	Majorité requise : 15
	Pour : 28
	Contre : 0

Pièce jointe :

- composition actualisée du conseil consultatif de la formation professionnelle.

Fait à Tours,

[SignatureField#1]

